



- CONSEIL D'ADMINISTRATION -
Compte rendu de la réunion
du 09 Septembre 2013

Sont présents : Sonia BARTHELEMY, Olivier CHAPUIS, Franck DAVID, Mariane DELPRAT, Emmanuel di COSTANZO, Guillaume DUFOUR, Jacques DULCY, Nancy GUYON, Caroline JEAN-RAVEL, Marie-jeanne JOUBERT, Steve LATRUFFE, Dominique LEGOY, Philippe LOITIERE, Johanna MARFISI, Jean-Paul MASSENET, Françoise MOYA, Elisa MOYA, Xavier NOEL, Christian PAULEVE, Michel PAYAN, Fabien RIVERA, Christine RIVIERE, Jean-Claude SAVOURNIN, Dominique SPILMANN.

Sont excusés : Frantz de la BURGADE, Cristina LE GALL, Gérard NICOLAS, Sandrine TOUSSAINT.

Absents : Sabine BARBIER, Michel de GREGORIO, Michel DURAND, Pascale FALANGA, Emeline SANSONE.

Il est 20H00, Franck DAVID ouvre la séance et remercie les personnes présentes.
Les points de l'ordre du jour peuvent être abordés.

1. Site Internet du CRE

Le site est enfin en ligne. Il est demandé aux Présidents de commission de donner à Caroline pour publication, les résultats de Championnats, d'épreuves Internationales ou toute autre information dont ils disposent à propos de leur discipline.

2. Licences 2013

Comme nous le présentions, le nombre de licences en Provence a diminué de 2.87%, contre 1.69% au niveau national. Cette baisse de licences devrait engendrer une baisse d'à peu près 13 000€ des recettes sur le prochain exercice.

La diminution du nombre de licences est très sensible dans la catégorie des premières demandes.

Une discussion est engagée sur la portée de la publicité fédérale. Il est difficile de dire si celle-ci a été inefficace ou si elle a permis de limiter la perte de licences.

Xavier NOEL, pense qu'il faudrait se tourner vers les adultes plus que sur les enfants. Franck DAVID explique que la FFE est sur cette piste et que ce sera le sujet des fédératives de Montluçon.

3. Cheval Passion 2014

■ Poney Passion

Le festival des spectacles du CRE aura lieu comme chaque année à Vedène. Cette manifestation permet de sélectionner les 10 meilleurs spectacles des Poney clubs de Provence pour Cheval Passion, La date est fixée au 15/12/2013.

■ Forum des spectacles

La FFE utilise Cheval Passion et Poney Passion pour organiser une formation des enseignants à propos des spectacles équestres à l'intention des centres équestre.

La FFE a décidé de renouveler cette opération. Il faut rappeler que le CRE Provence est à l'origine de ce projet.

- **Compétition Internationale d'équitation de travail**

L'organisation de Cheval Passion a décidé d'organiser cette compétition avec l'aide de la commission Equitation de travail du CRE Provence, présidée par Elisa MOYA. Cette épreuve doit être organisée selon le règlement de la FFE et de la FITE.

Maurice GALLE voudrait également rassembler les différentes équitations de travail : western, camargue, doma vaquera, équitation portugaise. Les discussions à ce sujet n'ont pas abouti en raison de l'attachement des tenants de ces cultures à leurs particularités respectives.

Le CRE est favorable à l'organisation des manifestations propres à chaque culture mais il souhaite s'en tenir pour sa part à l'organisation d'épreuves selon le règlement fédéral.

- **Formation enseignants du CRE Provence**

La formation enseignant du vendredi après-midi proposée par la commission Formation du CRE proposera d'aborder l'Equitation de travail comme outil pédagogique au service des clubs, dans l'intention de proposer un nouveau produit aux publics adultes.

- **Congrès des Présidents de CRE**

La FFE souhaite également organiser dans le cadre de Cheval Passion, le congrès des Présidents de CRE. Cela sera l'occasion de présenter Pony Passion ainsi que l'Equitation de travail aux Présidents des autres régions.

- **Attelage**

Un concours d'Attelage et de TREC attelé, ainsi qu'une présentation indoor (dans le Hall A), ont été proposés à Maurice GALLE. Une épreuve pour chevaux de trait est également proposée avec ce programme. Nous attendons sa réponse.

- **Horse Ball**

Les années précédentes l'épreuve de Horse Ball lors de Cheval Passion était une étape du Championnat de France. Les obligations techniques ayant évolué, la manifestation sera toujours organisée par le club d'Aramon mais sur un niveau inférieur.

- **Pony Games**

Les épreuves de Pony Games du mercredi continuent d'être organisées par la commission Pony games du CRE.

- **Stand du CRE**

Dominique LEGOY, Xavier NOEL et Jacques DUCLY, souhaiteraient que les organisateurs ne fassent pas payer le stand du CRE compte tenu de l'implication du CRE dans Cheval Passion.

4. Permanence du CRE

Afin d'avoir une permanence au CRE lors des congés de Caroline, plusieurs propositions sont faites :

- Caroline propose de tenir une permanence d'une demi journée par semaine à partir de son lieu de vacances pour répondre aux urgences qui peuvent se présenter
- Embaucher une personne supplémentaire à mi temps ou à temps complet

Le CRE Provence est un des deux seuls CRE à n'employer qu'un seul salarié alors qu'il est pourtant un des plus gros comités en nombre de clubs.

Franck DAVID, explique que l'embauche d'une personne supplémentaire (emploi aidé comme l'emploi avenir) permettrait de régler le problème des absences de Caroline mais également de développer davantage de recherches de financements pour de nouvelles actions.

Le Conseil d'Administration semble partager ce point de vue et s'avère moins favorable la proposition de Caroline.

Olivier CHAPUIS propose de demander au CDE 13, en échange de la gratuité des loyers, que celui-ci prenne en charge l'accueil téléphonique, pendant les congés de Caroline.

Dominique LEGOY et Caroline devront faire une estimation du coût d'un « Emploi avenir » pour le CRE.

5. Forum Emploi avenir

Le CRE a été convié par la Région et le Préfet à plusieurs réunions à propos des « Emplois avenir ».

Le gouvernement incite à utiliser cette aide qui permet à des associations d'embaucher une personne à un coût très bas, puisque l'Etat prend en charge 75% du salaire.

Afin d'informer les clubs de cette aide et de sa mise en application, les CRE Provence et Côte d'Azur vont organiser un forum à ce sujet le 21 octobre 2013 à partir de 16H00 au CREPS (Aix en Provence).

6. Conseiller Technique Régional

A la demande de Franck DAVID et du conseil d'Administration, Christian PAULEVE a accepté de prendre en charge les dossiers «Sport au féminin» et «Equipement des clubs pour l'accès aux handicapés».

■ Sport au féminin

La Région met en place des financements pour favoriser l'accès au sport pour des publics féminins résidants dans des zones prioritaires répertoriées. Ces projets peuvent être financés dans la limite de 10000€ par dossier. Les dossiers devaient initialement être déposés avant le 01/09/2013, cependant cette politique va être pérennisée. Pour le moment un seul projet a été envoyé à notre connaissance.

Les clubs pourront continuer à déposer des dossiers. Franck souhaite qu'une réunion soit mise en place afin d'aider les clubs intéressés, à monter leurs dossiers.

■ Equipement des clubs pour l'accès aux handicapés

Les clubs doivent se mettre aux normes concernant l'accueil des publics handicapés. Franck a demandé à Christian Paulevé de travailler sur cette question afin d'aider les clubs dans cet objectif. Il faut informer, recenser les besoins, monter un dossier de demande de financement auprès du Conseil Régional afin d'aider les clubs à adapter leurs installations aux personnes handicapées.

Caroline a préparé une enquête à envoyer aux clubs concernant ces deux sujets. Elle doit la présenter à Christian avant envoi.

7. Equitation adaptée

La Présidente de la commission Emeline SANSONE, souhaite arrêter sa fonction tout en restant dans la commission. Franck propose Aurélie BEGHIN pour la remplacer. Le Conseil d'Administration valide cette nomination.

8. Endurance

Michel PAYAN souhaite également arrêter ses fonctions de Président de la commission endurance. Michel propose Jacques DAVID, ancien cavalier d'Endurance, pour le remplacer.

Franck rappelle que nous essayons toujours de choisir les présidents de commissions parmi les membres de ces commissions afin d'assurer une continuité de fonctionnement. Ce n'est pas le cas de Jacques DAVID qui vient d'arriver dans la région. Franck David a demandé que Michel PAYAN maintienne ses fonctions quelque temps afin que Jacques DAVID prenne connaissance du fonctionnement de la commission. Michel est d'accord pour prolonger son action dans ces conditions.

9. Budget des commissions

Dominique LEGOY attire l'attention sur les finances du CRE. Etant donné la baisse des licences depuis deux ans et donc la baisse des recettes du CRE, il paraît indispensable d'avoir une réflexion sur l'attribution des budgets pour l'année 2013-2014.

Dominique met en avant plusieurs problèmes :

- Le budget investissement

Jusque là les commissions pensaient que les investissements matériels se faisaient sur leurs budgets alors qu'ils sont fait sur le budget global du CRE. Dépenses qui n'ont pas été provisionnées.

- Actions exceptionnelles

Certaines dépenses (pour 10 000€) n'ont pas été provisionnées par le CRE. Le Conseil d'Administration décide de budgéter un montant fixe afin de répondre à des dépenses exceptionnelles des commissions.

Le Conseil d'Administration devra faire des choix dans les dépenses du CRE, lors de l'établissement du budget 2013-2014.

10. Fonctionnement des commissions

a. Rôle des commissions

Il est rappelé que les commissions doivent s'occuper de tous les niveaux de pratique de leur discipline de l'initiation jusqu'à la compétition.

b. Formations techniques

- L'intervenant doit être de préférence une personne extérieure au CRE.
- La bombe est obligatoire, tout comme le protège dos en CCE.
- L'intervenant doit obligatoirement, être titulaire au minimum du BEES 1 ou BPJEPS pour des raisons juridiques et d'assurances.

Dominique SPILMANN et Jacques DULCY, trouvent choquant de se faire rémunérer pour l'organisation d'une formation du CRE. Dominique rappelle qu'elle organise les formations Voltige, véhicule, héberge et nourrit l'intervenant afin de faire des économies sur le budget de la commission.

c. Prise en charge financière

- Le CRE indemniserait seulement les déplacements spécifiques dans le cadre d'une action du CRE. Les membres des commissions présents sur les terrains de concours ne sont pas pris en charge. Leur suivi de la discipline est une action bénévole.
- Les actions ne sont financées que si elles remplissent la totalité des conditions suivantes : programmation en amont, diffusion par le CRE, et compte rendu transmis au CRE (ex : fiche de présence signée).
- L'organisation et la mise à disposition de terrain dans le cadre des actions du CRE sont des actions bénévoles et ne sont pas défrayées
- Les frais de déplacements des Présidents de commission
 - Convocation de la FFE dans le cadre de la commission : OUI sur le budget de la commission
 - Déplacements sur les terrains de concours : NON
 - Déplacements en Assemblée Générale : NON

Réunion du CA : le Conseil d'Administration est divisé sur la question. Il est proposé un vote sur la question suivante : "Faut-il oui ou non, prendre en charge les frais de déplacement des Présidents de commissions qui le demandent dans le cas où leur présence est obligatoire à la réunion du Conseil d'administration ?"

8 votes POUR et 5 votes CONTRE

Le CA adopte donc ce défraiement pour les convocations aux réunions de CA mais non pour les invitations aux réunions de CA qui elles ne sont pas prises en charge.

Caroline devra contacter Linda LEMAITRE qui a des informations sur la défiscalisation des frais de déplacements des bénévoles.

d. Aides financières des commissions

- Aide aux organisateurs : OUI Le Conseil d'Administration est favorable à l'aide aux organisateurs de compétitions par les commissions. Cependant le mode de répartition de cette aide doit être clairement expliquée et publiée. Il doit être proposé en relation avec le calendrier fédéral des compétitions. Il est exclu de financer un concours non déclaré ou annulé.
- Aide aux défraiements des officiels de compétition : OUI. Les pièces justificatives sont à fournir obligatoirement. Pour rappel le CRE indemnise à hauteur de 0.40€ du km.
- Mise à disposition des terrains : NON

11. Tourisme Equestre

Il est rappelé que Marie-Jeanne JOUBERT, Steve LATRUFFE, et Michel DURAND, élus au Conseil d'Administration du CRE sur les postes du Tourisme équestre, représentent de droit le Tourisme Equestre au sein du CRE Provence. Pour compléter ce dispositif institutionnel et parfaire notre information sur la vie régionale du TE, Jean-Paul MASSENET, Président du CRTE, est invité aux réunions du CA. Le CRE souhaite perpétuer ainsi l'harmonie de nos relations avec les acteurs du TE.

Le CRE Provence souhaite qu'une harmonisation soit faite entre le CDE05 et le CDTE05. Jean-Paul MASSENET explique que les difficultés passées s'estompent et le CDTE05 fonctionne très bien.

12. Questions diverses

■ IFCE / Uzès

Le Conseil d'Administration souligne un problème de concurrence déloyale instituée par l'IFCE pour certaines de ces actions. En effet les anciens Haras Nationaux utilisent les moyens de l'Etat (installations, personnels, image) pour mettre en place des formations à destination des professionnels mais aussi des cavaliers ou des meneurs. Lorsque ces formations sont d'utilité publique et comblent des lacunes cela peut se comprendre dans le cadre de missions de service public. Mais lorsque ces formations créent une concurrence préjudiciable pour les professionnels c'est inacceptable. C'est le cas des formations à l'attelage qui s'adressent aux meneurs de tous niveaux au détriment des écoles d'attelage qui ne peuvent rivaliser avec les institutions nationales.

Le CA souhaite mettre en évidence ce problème et informer l'IFCE, la FFE ainsi que les syndicats professionnels.

■ Assurance

Caroline devra faire un point avec la MAIF à propos des assurances vols des différentes remorques du CRE.

Il serait souhaitable de contacter également le cabinet Pezant.

■ Carte grise

Xavier NOEL demande que la carte grise de la remorque bleue soit recherchée.

13. Assemblée Générale

La prochaine Assemblée Générale du CRE se déroulera le 10 décembre 2013 à 19H00 au CREPS. Franck propose qu'une réunion des enseignants soit organisée le même jour pour favoriser la participation des enseignants à notre AG.

Il n'y a plus de questions, l'ordre du jour est épuisé, la prochaine réunion du Conseil d'Administration aura lieu le 05/11/ 2013.

Les commissions devront fournir à Caroline avant le 31/10/2013, le bilan des actions 2012-2013 et le budget prévisionnel 2013-2014 pour la présentation au prochain CA.

Franck DAVID remercie les personnes présentes et clôt la réunion.